



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4060038

INTERVENTION PLANIFIEE 20
N/REF : 1/03/2024 50H01 C:000538 I:00044
V/REF : CA/SY/B&D/08 2013 020

SDC 'Parc Promenade'
C/O SOGEAIC
179 BOULEVARD RENE CASSIN
06200 NICE

V/REF.IMM. 2555
IMMEUBLE : PARC PROMENADE
55/57/59 RUE DE FRANCE
06000 NICE

Saint-Jeannet, le 04 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GARDIENNE POUR LES SIPHONS - TEL : 06.03.25.09.22
MOTIF : Intervention annuelle
Donneur d'ordre : M. D. MELLADO SIMON

- CURAGE A LA HAUTE PRESSION DES CANALISATIONS HORIZONTALES D'EAUX USEES ACCESSIBLES
- CURAGE A LA HAUTE PRESSION DES SIPHONS COLLECTEURS JUSQU'AU RESEAU COMMUNAL

1 FOIS/AN

OBSERVATION :
LE CLIENT ASSURERA LA MISE A DISPOSITION DE L'EAU

INTERVENTION LE 03/06/2024 : SELON CONTRAT.

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER EMAIL en CC le 03/06/24 a 14H35 audrey.poutas-lopez@sogeaic
CH LCOMPTER Email envoyé le 03/06/24 a 14H35 Mme L. GERMAIN
CH LCOMPTER Email envoyé le 03/06/24 a 14H08 M. D. MELLADO SIMON

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Curage des Siphons Collecteurs	1	282,60	282,60



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4060038

TOTAL H.T.	282,60
T.V.A. a 10,00%	28,26
TOTAL T.T.C.En EURO	310,86

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN